



La " fête ,, à Clermont

A l'approche du mois d'août, Clermont-sur-Berwinne lance de grandes affiches multicolores annonçant pompeusement sa fête communale, ou plutôt paroissiale. Les bals, concerts, réjouissances y sont bien en vue; puis, au beau milieu, en aussi gros caractères, une grande messe solennelle à dix heures.

Si les Clermontois contemplent leurs affiches, les uns avec fierté, les autres avec satisfaction, sans prendre garde au sourire de l'étranger ni à ses réflexions, c'est que de tout temps une grand'messe a figuré au programme de la fête.

Etrange à première vue, ce fait trouve son explication dans le règlement de la très ancienne Société Saint-Jean, mi-confrérie religieuse et mi-société de tir : l'assistance à la grand'messe célébrée un des jours de la fête « pour la conservation de la confrérie », était obligatoire pour tous les membres.

On s'y rendait en corps avec l'harmonie : le roi du tir à la perche, la poitrine bardée de l'*ouhé* (oiseau), insigne de son éphémère royauté, prenait crânement la tête du cortège, escorté du capitaine et du lieutenant.

Sorte de plastron ajouré de 70 centimètres de haut sur 40 de large, l'*ouhé* comprend une série de plaques en argent, de formes variées, reliées entre elles par des chaînons et rappelant chacune le nom et l'année d'un ancien roi du tir ; dans sa partie tout inférieure se balance un oiseau massif : résultat malheureux de la refonte des plaques les plus anciennes et les plus intéressantes.

A l'église, l'*ouhé* restait pendant l'office ostensiblement suspendu à un pilier proche du chœur ; mais pour aller à l'offrande, le roi reprenait momentanément ses insignes, avait le privilège de marcher le premier et, plus anciennement, de rester couvert : son

chapeau, agrémenté d'un ondoyant panache, dominait et remuait l'assemblée.

Il entrait encore dans les privilèges du roi, du moins à certaines époques, de faire l'ouverture du bal avec la fille du mayeur, et de figurer avec insignes et escorte à la grande procession de *Séqwem* (de la Pentecôte).

Depuis quelque vingt-cinq ans, plus de concours de tir et partant plus de roi : restée confrérie et organisatrice de la fête, la Société expose prosaïquement l'*ouhé* dans le café qui lui sert de local.

On peut trouver ailleurs des confréries organisant à leurs frais processions, crâmnions, jeux populaires, etc., telle *li djônèsse*



(jeunesse, confrérie de la Sainte-Vierge) de plusieurs villages aux environs de Fléron ; mais là, bal et grand'messe ne se sont jamais rencontrés sur la même affiche.

Clermont-sur-Berwinne a vu des fêtes remarquables : des harmonies célèbres, et hors pair la musique du 1^{er} régiment des guides, y ont paru ; des cinématographes géants y ont fonctionné en plein air peu de temps après leur invention. En revanche, il s'est écoulé des périodes de sept ans (les sept vaches maigres) sans la moindre festivité.

Le soleil, il est vrai, ne les encourage en rien : dès qu'une fête

* La photographie ci-dessus est reproduite d'après une des jolies cartes postales éditées par M. Alphonse Willems, d'Aubel. — (N. D. L. R.)

musicale, religieuse ou autre se prépare à Clermont, les astrologues peuvent hardiment prédire la pluie ; les jours de beau soleil semblent réservés à sa voisine Thimister, et le temps n'est pas éloigné où des Thimistériens railleurs se munissaient de parapluies de famille pour aller voir rentrer la procession de Clermont.

Ces deux localités de l'extrême nord-est wallon ont toujours connu entre elles des rivalités de clocher, intéressant grands et petits et dégénérant parfois en querelles, voire en rixes : de mémoire d'homme, le Thimistérien y a porté le surnom de « gniègn » (1) et le Clermontois celui de « bábou » (2).

<i>Lès Clérmonis</i>	Les Clermontois
<i>Só rêchessis.</i>	Sont repoussés.
<i>Lès bábous</i>	Les bábous
<i>Só rëcorous.</i>	Sont en fuite.

A la dernière sécheresse (vers 1900), les Clermontois, foncièrement croyants, faisaient des prières publiques pour obtenir de la pluie ; les « gniègns », plus sceptiques, disaient, goguenards : « *i fri mi de te presse* » (ils seraient plus avisés en organisant une fête).

D^r S. RANDAXHE.

Extraits de l'affiche officielle de la fête de Clermont-sur-Berwinne en 1904.

PROGRAMME DES FÊTES.

Organisées par l'Administration communale avec le concours de la Société St-Jean.

Dimanche 7 août.

A 12 1/2 h., **Réunion** des membres de la *Société St-Jean* en leur local, chez M. Jean Huppen, où se formera le **Cortège** qui, précédé de la Société d'Harmonie *Les Amis Réunis* de Clermont, se rendra à la gare pour y faire la réception de la Symphonie de la *Société Royale de Ste-Cécile*, de Hasselt, sous la présidence d'honneur de S. M. Léopold II, Roi des Belges.

(1) Onomatopée faisant une allusion satirique au caractère mordant des habitants de Thimister.

(2) *Bábou*, a le même sens que le français « croque-mitaine », nullité qui veut en imposer.

A 2 heures, **Grand concert** de Symphonie, soixante exécutants sous la direction de M. Martens, (suit le programme).

A 6 heures, brillant **Bal champêtre**, orchestre de 25 musiciens sous la direction de M. Joseph Weckman. Illumination électrique de la Place.

Pendant la soirée, **Fête cinématographique** en plein air sur un écran de 100 mètres carrés, par M. De France, ingénieur. Représentation plusieurs fois grandeur naturelle. Le plus grand cinématographe du monde, ayant paru à l'Exposition universelle de Paris en 1900. Programme du spectacle : le Roi d'Italie à Paris ; course d'automobiles Paris-Vienne ; courses et combats de taureaux ; funérailles de la reine Victoria. Et vues d'un genre plus récréatif.

Mardi 9 août.

9 1/2 h., **Réunion** des membres de la Société au local, pour se rendre à l'église où aura lieu :

A 10 heures, **Grand'Messe solennelle** en musique.

A 2 1/2 h., **Concert** d'harmonie par la Société *Les Amis Réunis*, direction M. Joseph Weckman. (Suit le programme).

A 6 heures, **Illumination** électrique de la Place.

Pendant la soirée, **Séance cinématographique**, vues intéressantes et entièrement différentes de celles du dimanche.

Signé par le Bourgmestre et le Secrétaire communal.

Soussigné, pour la Société Saint-Jean, par le Président, le Vice-Président, le Secrétaire, le Trésorier, le Porte-drapeau, les Commissaires.





Présages populaires

(Suite. Voy. ci-dessus, p. 52)

II

8. — Physiognomonie. ⁽¹⁾

98. — La personne dont les sourcils se rejoignent mourra de mort violente (Nivelles); c'est un signe de mauvais caractère (Entre-Sambre-et-Meuse); c'est signe de jalousie (Mons); c'est un signe que la personne aura des amours tragiques (Anderlues).

99. — Le front petit est considéré comme un signe d'inintelligence.

100. — Ceux qui ont les cheveux roux sont faux et traîtres. On dit à Liège : *Rossé n'a mây pwerté bonne pê* « rousseau n'a jamais porté bonne peau ».

101. — Lorsque le bord de la chevelure, sur le front, est bien arrondi de part et d'autre, avec une petite pointe au milieu du front, on y voit la forme d'un cœur et l'on en tire un présage de bonheur.

102. — Si la chevelure, bien noire, présente une touffe blanche sur le devant de la tête, c'est un signe de sagesse.

103. — Les gens qui ont le nez bossu aiment à s'amuser, ce sont des sybarites, des viveurs. (Liège.)

104. — On établit un rapport de dimensions entre le nez et une autre partie du corps de l'homme. Pour la femme, c'est la bouche qui sert de terme de comparaison.

⁽¹⁾ Les croyances dont l'origine n'est pas indiquée ont été constatées dans les diverses parties du pays.

105. — Lèvres fines, nez mince et pointu sont signes de méchanceté, de sournoiserie, de jalousie, particulièrement chez la femme. Il existe partout un dieton dont voici le texte liégeois :

*Tènès lèvres et bètchou nez
Vât mts di s'pinde qui di s'marier.*

« Lèvres minces et nez pointu,
Vaut mieux se pendre que de se marier. »

Le sens est : il vaut mieux se pendre que de se marier à une personne qui a ces caractéristiques.

106. — Les lèvres grosses sont un signe de bonhomie et de bonté.

107. — Les incisives séparées par un petit espace sont le signe qu'on voyagera beaucoup (Liège), qu'on fera un bon parti (Condroz); de telles dents sont appelées dents de bonheur (Verviers).

108. — Les yeux vairons indiquent l'hermaphroditisme (Florennes). C'est aussi le signe qu'on est sorcière. (Partout.)

109. — Les yeux gris iront en paradis, les yeux noirs iront au purgatoire, les yeux verts iront en enfer.

110. — Les poils dans le nez sont un signe d'énergie chez l'homme, de méchanceté chez la femme.

111. — Le nez qui brille, nez graisseux, est un signe de santé,

112. — Les personnes qui ont le nez froid sont réputées fidèles à leurs amours ⁽¹⁾.

113. — Les grandes oreilles sont un signe de stupidité, mais de longue vie.

114. — Quand les oreilles d'un malade semblent s'écarter de la tête ⁽²⁾, son décès est proche. Si l'on naît avec des oreilles sensiblement écartées de la tête, c'est signe qu'on mourra jeune.

115. — Celui qui a le pouce long, est ou sera voleur ou assassin. (Pays ganmet.)

116. — Les taies blanches sur les ongles représentent autant de mensonges (Liège), autant de péchés mortels (Namur, Entre-Sambre-et-Meuse, Borinage); pour les enfants, autant de péchés mortels; pour les jeunes filles, autant d'amoureux qu'elles ont eu. (Nivelles.)

⁽¹⁾ Peut-être à cause du nez du chien, qui est tellement froid qu'il sert de terme à comparaison : avoir des pieds comme des nez de chiens, les avoir très froids.

⁽²⁾ Illusion ? ou réalité due à l'amaigrissement ?

117. — Une tache de rousseur au-dessus de l'articulation de l'auriculaire : signe de bonheur. (Liège.)

118. — Les hommes qui ont les pieds plats ont le corps rempli d'humeurs, et sont avares et voleurs. (Stavelot.)

119. — Mains froides, chaudes amours (Liège) ; fidélité (id.)

120. — Les personnes qui, dans la paume de la main droite, ont des lignes formant un M auront du bonheur.

121. — Celui ou celle qui a les épaules tombantes, passe pour avoir le caractère aimant ; d'autres disent : le tempérament amoureux.

122. — Quand on a des boutons dans la figure, c'est qu'on a embrassé un vieux. (Nivelles.)

9. — Présages physiologiques.

123. — L'éternuement est un événement heureux.

Eternuer deux fois de suite est un présage de bonne santé. Eternuer trois fois annonce une nouvelle. (Liège.)

Quand quelqu'un éternue, s'il exprime à l'instant un vœu, son souhait se réalisera ; c'est pourquoi l'on dit à celui qui éternue : *à vosse souhait !* « à votre souhait ». (Liège.)

Lorsqu'on narre un fait à quelqu'un, si celui-ci éternue, c'est la preuve qu'on lui dit la vérité. (Liège.)

124. (1) — Quand votre oreille chante, c'est qu'on parle de vous.

Quand l'oreille *chile* « tinte », récitez l'alphabet et remarquez la lettre que vous prononcerez au moment où le bourdonnement s'arrête : cette lettre est la première du nom de la personne qui parle de vous. (Nivelles.) A Anderlues, en pareil cas, on demande à son voisin : « Dites-moi deux nombres » ; et l'on cherche ensuite dans l'alphabet les lettres qui correspondent à ces nombres : ces lettres sont les initiales de la personne qui parle de vous. — (*L'Aclot*, numéro du 25 mai 1890.)

Tintement de l'oreille droite annonce qu'on dit du bien de vous (Liège), que le bonheur n'est pas loin (Stavelot). — Tintement de l'oreille gauche, annonce qu'on dit du mal de vous : mordez-vous le petit doigt de la main gauche, le médisant se mordra la langue. C'est pourquoi l'on dit d'une personne qui se mord la langue : elle a dit ou pensé une méchanceté, un mensonge. (Liège.)

125. — Chatouillement à la main, signe d'argent (Hesbaye), signe qu'on devra payer au cours de la journée. (Nivelles.)

Si c'est à la paume, vous recevrez de l'argent ; si c'est au dos, vous aurez à en donner. (Perwez.)

Chatouillement à la paume de la main droite, signe d'argent ; à celle de la main gauche, signe de coups à recevoir (Liège, Hock, *Croy. et rem.*, 238.)

Chatouillement à la main droite, signe qu'on doit recevoir de l'argent ; à la main gauche, signe qu'on doit en donner. (Entre-Sambre-et-Meuse.)

126. — Chatouillement au nez, signe qu'on veut vous donner un baiser. (Namur) ; « un vieux veut vous embrasser, un jeune l'envie ». (Liège) ; signe de nouvelle (Borinage, Entre-Sambre-et-Meuse, Charleroi, Seraing) ; signe que votre galant se moque de vous (Pays de Herve) ; signe que votre amoureux a envie de vous voir (Stavelot) ; signe que vous allez vous marier. (Nivelles.)

Chatouillement au nez, signe que quelqu'un pense à vous : pour savoir qui c'est, citez au hasard ou faites citer une lettre de l'alphabet : cette lettre sera l'initiale de la personne qui pense à vous. (Waremmes.)

Chatouillement au nez, signe de la venue d'un étranger. (Perwez.)

127. — Chatouillement au pied, signe que quelqu'un qui vous aime pense à vous. (Liège.)

Chatouillement au pied droit, on fait des démarches pour vous être utile ; chatouillement au pied gauche, on cherche à vous faire tort. (Namur.)

Au pied droit, voyage avantageux ; au pied gauche, voyage désavantageux. (Bas-Condroz.)

128. — Saignement du nez, signe de nouvelle (Liège), signe d'argent (Pays-de-Herve.)

129. — Démangeaison au derrière, signe qu'on va manger de la bonne soupe (Namur), de la tarte (Liège, Nivelles) ; signe que le beurre diminuera de prix. (Pays de Herve.)

130. — Démangeaison au ventre, signe qu'une prostituée meurt. (Liège.)

131. — Démangeaison à l'oreille, signe qu'on parle de vous (Borinage). Si c'est à l'oreille droite, on pense du bien de vous ; à l'oreille gauche, on pense du mal. (Spa.)

132. — Si les lèvres vous démangent, vous recevrez un baiser. (Liège.)

133. — Si votre joue droite brûle, on dit du bien de vous ; si c'est la gauche, on dit du mal. (Liège.)

(1) Refonte de la note publiée dans *Wallonia*, t. III, p. 63.

134. — Les périodes critiques ont leur signification suivant le jour où elles commencent : Lundi, déclaration d'amour ; Mardi, cadeau ; Mercredi, inquiétude ou souci ; Jeudi, fidélité ; Vendredi, peine ou chagrin ; Samedi, joie ; Dimanche, nouvel ami ⁽¹⁾.

III

Petite Clé des Songes ⁽²⁾.

135. — *Abeilles*. Rêver d'abeilles présage gain et profit.

136. — *Amie*. Pour une femme rêver de son amie, et pour un homme rêver de son ami, signifie trahison.

137. — *Amoureux*. Si l'on voit en rêve l'amoureux sous des dehors agréables, par exemple s'il a la physionomie sereine ou riante, c'est qu'il est fidèle. Si, au contraire, il est dans une situation difficile, s'il est triste, c'est qu'il est infidèle.

138. — *Argent, trésor, richesses* : pauvreté, misère (Liège), désirs et ennuis. (Mons.)

139. — *Barbe*. Rêver qu'on a de la barbe : force et profit (Liège). Rêver qu'on vous taille ou rase la barbe : tribulations. (Mons.)

140. — *Boiteux* : mort.

141. — *Bonbons, friandises* : peines amères.

142. — *Brigands* : perte de fortune. (Namur.)

143. — *Brouette* : signe de mort. (Liège.) De là le dicton qu'on répète à ceux qu'on voit de mauvaise humeur : *As-se sondji dès bêrwêtes* « as-tu rêvé des brouettes » ?

144. — *Chats* : trahison, tromperie, fausseté, bataille.

145. — *Chaussures* : Voyage. (Liège.) Rêver qu'on met de vieilles chaussures : misère. (Mons.)

146. — *Chevaux* : nouvelle.

147. — *Cheveux*. Rêver qu'on les a longs : honneur. Rêver qu'on les a en désordre : dispute. Rêver d'une personne échevelée : on va vous créer des embarras.

148. — *Chien* : fidélité.

149. — *Chute* : échec.

150. — *Cochons* : grognement, mauvais accueil, mauvaise humeur (Liège) ; longue maladie. (Mons.)

151. — *Coq* : bon temps (Mons). L'entendre chanter : godaille et bonne chère. (Id.)

152. — *Déménagement* : demande en mariage (Liège) ; signe de mort. (Ardenne.)

153. — *Dents*. Rêver qu'on les perd, qu'on les arrache annonce la mort de quelqu'un (Mons), la mort prochaine d'un parent (Liège, Condroz, Hesbaye.)

154. — *Eau*. Rêver d'eau limpide : tranquillité. D'eau qui déborde : complication. D'eau trouble : chagrin.

155. — *Enceinte*. Rêver qu'on l'est : bonheur.

156. — *Enfant*. Rêver qu'on en porte un sur les bras : bonheur.

157. — *Escalier*. Rêver qu'on y monte signifie que les peines ou embarras augmentent. Rêver qu'on y descend, peines et embarras diminueront.

158. — *Femme*. Se voir en femme : maladie (Liège). Voir femme jolie : bonheur, joie, prospérité (Id.). Voir vieille femme, mauvais signe. (Namur.)

159. — *Feu*, incendie : grande surprise.

160. — *Fiançailles* : décès. (Godarville.)

161. — *Fleurs*. Voir de belles fleurs répandant un parfum délicieux : deuil. (Godarville.)

162. — *Foule, société* : mauvais signe.

163. — *Fruits de saison, nouvelle à la maison ; fruits hors saison, mauvaise nouvelle* (Liège). Rêver qu'on en mange : signe de joie. (Godarville.)

164. — *Garde-malade* : signe qu'on vivra vieux. (Namur.)

165. — *Jambon*. Rêver qu'on en mange : accidents répétés. (Namur.)

166. — *Lait*. Rêver qu'on en boit, signe qu'on sera caressé par un méchant ou une méchante. (Namur.)

167. — *Lard*. Couper du lard : mort d'un proche ou d'un ami. (Mons.)

168. — *Linge*. Rêver de linge blanc : signe de mort. (Seraing, Clermont-Thimister). Rêver d'une femme étendant du linge : signe de mort. (Nivelles.)

169. — *Lit*. Rêver de lit, pour une jeune fille, signifie qu'elle sera bonne ménagère.

170. — *Malade*. Rêver que quelqu'un est malade, c'est lui éviter un accident.

⁽¹⁾ Charleroi. *Wallonia*, IV (1896), p. 29.

⁽²⁾ Nous nous bornons à relever ce qui a été recueilli à la source orale (à Liège, sauf indication contraire), et nous ajoutons ce qui a été signalé comme tel dans l'*Aclot*, n° du 25 mai 1890 (Nivelles, Georges WILLAME) ; HAROU, *le Folklore de Godarville*, Anvers, 1893, p. 96 et 97 ; *la Marmite*, n° du 15 juin 1894 (Entre-Sambre-et-Meuse, Louis LOISEAU) et n° du 14 août 1904 (Namur) ; *le Ropieur* (Mons), n° du 25 novembre 1904 ; *Wallonia*, t. III, 1895, p. 66, n°s 43 et 44.

171. — *Masques* : trahison.
172. — *Messe*. Rêver qu'on y va, plaisir et joie. (Mons.)
173. — *Meubles*. Rêver de meubles brisés, pour une jeune fille, signifie qu'elle coiffera sainte Catherine; rêver de meubles entiers, signe de mariage prochain. Rêver de meubles fermés, signe de mort.
174. — *Moine*. En voir un, mauvais signe. (Mons.)
175. — *Morts*. Rêver que quelqu'un est mort, c'est lui allonger la vie (Partout), c'est lui allonger la vie de sept ans (Liège). Rêver de plusieurs morts, mariage (Id.). Rêver des défunts, c'est signe que soi-même on ne vivra pas longtemps.
176. — *Neige* : réussite.
177. — *Œufs brisés, omelette* : brouille.
178. — *Oiseaux* : calomnie.
179. — *Paradis* : annonce de mort.
180. — *Peintre* : longue vie. (Namur.)
181. — *Pierres précieuses* : malheur prochain.
182. — *Pleurer* en dormant signifie joie pour le réveil.
183. — *Plomb* : longue maladie. (Mons.)
184. — *Pommes de terre* : pauvreté.
185. — *Pont* : réussite et triomphe en toutes choses.
186. — *Poule*. Voir une poule pondre : profit. (Mons.)
187. — *Poux* : signe d'argent (Liège). Rêver qu'on est tourmenté par des poux, chance en affaires. (Godarville.)
188. — *Prison* : nouvelle.
189. — *Procession* hors de saison : mariage, naissance ou mort dans la famille.
190. — *Prunes* : nouvelle.
191. — *Rats* ou *souris* : maladie.
192. — *Sang* clair, bonne nouvelle ou victoire. *Sang caillé* : mauvaise nouvelle ou défaite. *Sang qui coule* : nouvelles variées.
193. — *Tartine* : malheur.
194. — *Vidangeurs* : signe d'argent. (Namur.)
195. — *Vin*. Boire du vin : brouille (Liège). Boire du vin trouble : bonheur. (Mons.)
196. — *Voleurs*. Rêver qu'on est accosté par des voleurs signifie réussite. (Namur.)

OSCAR COLSON.



Dessin inédit d'Aug. DONNAV.

Sorcellerie

Traditions recueillies au Pays de Charleroi.

1. — Vocabulaire.

A Charleroi, les termes *macrau*, *macrèle* signifient débauché, prostituée, et n'ont pas, comme à Liège, le sens de sorcier, sorcière. Chez nous, on dit *sôrci*, *sôrcière*. Je n'ai jamais entendu dire *d'vineû*, « devin », mais le mot existe peut-être. Les guérisseurs sont appelés *r'bouteûs*, « rebouteurs », et parfois *sôrçis*. Aux environs de Charleroi, les sorciers sont souvent désignés sous le nom de *grimanci*, *grimancé*, *grimancin*, toutes formes correspondant au français nécromancien.

Ensorceler, à Charleroi et environs, se dit *assôrçêler*; ensorcellement se dit *assôrçêlâdje*.

2. — Lieux dits.

Il y a un « pré à sorcières » à Monceau-sur-Sambre. D'après *Batisse Mitchau*, un de mes conteurs, on aurait brûlé à cet endroit deux sorcières. Les habitants du château de Monceau avaient été informés que les deux premières femmes qui viendraient étaient des sorcières; ce fut deux femmes de Nivelles. Elles furent condamnées par la cour de Monceau et brûlées sans retard. D'autre part, ma grand'mère me dit que dans ce pré, on aurait dispersé les cendres du bûcher où furent brûlées les sorcières Finet.

D'après le vieux « Pierre Hanneton », il y avait entre Piéton et Trazegnies, en face du bois de Trazegnies, une ferme où les sorcières avaient élu domicile. Pendant la nuit, elles allaient faire leurs rondes et jouer de la musique dans le bois de Trazegnies.

3. — Caractères des sorciers et sorcières.

La sorcière a les yeux rouges, et le soir ils sont phosphorescents.

On dit d'une femme ardente ou d'un homme amoureux qu'ils ont le *blanc pûmon*.

Pour mettre à l'épreuve une personne suspecte, il faut lui offrir une tasse de café où l'on a versé en cachette quelques gouttes d'eau bénite.

On a remarqué que la sorcière G., de Monceau, ne jure que par le diable.

Avant l'offertoire, quand il dit : « Orate, fratres », le curé ferme les yeux pour ne pas voir les sorcières qui se trouvent dans l'église.

Au moment de l'élévation, le prêtre voit toutes les sorcières présentes à l'église, le dos tourné vers l'autel.

Si le prêtre oublie de refermer le livre dans lequel il lit à la messe, aucune sorcière ne pourra sortir de l'église.

« En 1834, à Marchienne-au-Pont, deux jeunes gens de bonne famille, Auguste Dubois et Casimir Le Seigne, se servaient d'un caillou troué pour pouvoir distinguer les sept sorcières qui aidaient le curé Genart à dire la messe. » (1). Ce moyen est encore connu. Peut-être est-il encore employé.

Pour reconnaître les sorcières et leur interdire l'entrée ou la sortie, il suffit de déposer sur le seuil un peu de terre bénite du cimetière ou une planche de cercueil : ces obstacles sont pour elles infranchissables.

A Mont-sur-Marchienne, on appelle *sôrcière*, je ne sais pourquoi, une sorte de mouche noire.

4. — Les mauvais livres

A Mariembourg on m'a cité, comme livres de sorcellerie, « le Petit Albert », et « les Trois physiciens ».

La lecture des mauvais livres est pernicieuse. On cite le cas d'un habitant de Fagnolles (2) « qui se desséchait » pour avoir lu de mauvais livres.

Un machiniste, nommé *l'Blanc*, avait assisté, à Géronsart, à une lecture de très mauvais livres faite à haute voix. Rentré chez

(1) Pierre MASSET. *Histoire de Marchienne-au-Pont*, t. II, p. 83.

(2) Arrondissement de Philippeville.

lui, il grimpait le long des murs, à tel point qu'on ne pouvait le faire cesser. Il recevait des coups au milieu de ses amis qui ne voyaient cependant rien : il portait des ecchymoses sur la peau. On eut recours à l'exorcisme religieux, et il ne fut plus inquiété.

5. — Pour éviter les sortilèges.

Pour éviter les sortilèges, ne pas prêter du sel, ou du levain ; ne pas donner un couteau, une épingle, sans exiger en échange une pièce de monnaie ; ne pas faire connaître le nom de l'enfant avant le baptême ; ne pas boire au verre que vous offre une personne inconnue ou suspecte.

Porter à son insu un de ses bas à l'envers préserve de l'atteinte des sorcières.

Les clous du cierge pascal — cierge qui brûle aux offices du samedi-saint à la Pentecôte — sont excellents contre les mauvais esprits.

Si vous placez en croix sur le sol deux brindilles, fétus, etc., la sorcière ne pourra passer outre.

Je me rappelle avoir un jour trouvé, étant enfant, une pièce de deux centimes (*ène sans*) que je m'empressai d'échanger contre des friandises. Je voulus les partager avec mes camarades : un de ceux-ci dit que cette *sans* venait d'une sorcière ; aussitôt, pour éviter l'ensorcellement, tous jetèrent par dessus l'épaule, sans se retourner, ce que je leur avais donné.

A Mont-sur-Marchienne, pour se débarrasser d'une personne qui vous veut du mal, on pique des épingles dans un cordon bleu qu'on enterre à la place où cette personne doit passer. Dès que la mauvaise personne a franchi l'obstacle, elle n'a plus aucune influence sur vous.

6. — Le Cauchemar.

Etre atteint de cauchemar se dit *yesse tchôki* « être poussé, recevoir un choc » — (et non *tchôké* comme il fut plusieurs fois imprimé ici-même).

Une femme de Monceau, malade depuis trois ans, se trouvait éveillée, dit-elle, dans son lit, une nuit d'hiver, vers cinq heures du matin. Elle entendit ouvrir la porte de sa maison ; puis un bruit se produisit, comme d'un oiseau sautillant de marche en marche sur un escalier. Elle vit apparaître un pigeon blanc qui vint se poser sur son lit, puis le long des jambes, et enfin sur sa

poitrine. Il lui sembla que cet oiseau avait un poids énorme. Au petit jour, le pigeon partit comme il était venu. Elle entendit le sautilllement sur l'escalier et le bruit de la porte qui se rouvrait et se fermait. Quand on vint la trouver dans sa chambre, elle ne pouvait plus articuler une syllabe, tant était grande sa terreur causée par cette apparition.

Lorsqu'une personne est atteinte de cauchemar, il faut la faire uriner dans une bouteille que l'on bouche soigneusement. La sorcière viendra lui demander en grâce de déboucher la bouteille.

7. — Exorcismes.

Dans le pays de Charleroi, on s'adresse surtout, pour l'exorcisme, aux récollets de Montignies-sur-Sambre. L'exorcisme se pratique pour guérir les gens, pour purger les maisons et surtout les étables.

Un prêtre était allé, aux environs de Flobecq, bénir l'étable d'un fermier dont les bêtes mouraient l'une après l'autre. L'opération terminée, il aperçut sur une solive un livre contenant des choses très sales. Il demanda et obtint la permission de l'emporter. Il le jeta au feu. Je tiens ce récit d'une personne qui accompagnait le prêtre à cette occasion.

Dans une ferme des environs de Mariembourg, les chevaux mouraient l'un après l'autre, sans qu'il y eût trace de maladie. Bien portant le soir, on les retrouvaient morts le matin. On conclut de là que quelque chose de peu naturel devait se passer. On se mit à l'affût et une nuit on aperçut une grosse bête noire qui sautait à la nuque des chevaux. On s'empara de cet animal que l'on enferma dans un coffre : le lendemain il n'y était plus. On eut alors recours au curé qui exorcisa l'écurie.

Une femme de Monceau, que l'on considérait comme sorcière, avait porté des chicorées à une personne de sa connaissance. Celle-ci, redoutant un maléfice, jeta les légumes dans le feu. Aussitôt on vit revenir la sorcière qui se plaignait de souffrances intolérables causées, disait-elle, comme par des flammes qui la consumaient. « Mais un jour viendra où je me vengerai de la personne qui me fait souffrir. » dit-elle. Rentrée à la maison, on la vit « se jeter d'un mur à l'autre avec violence », tellement ses souffrances étaient grandes.

8. — Exploits de sorciers.

Le nommé *Falijs*, de Mont-sur-Marchiennes, dit un jour à une de ses voisines, qu'il allait se battre contre le diable. Il partit, en effet, et se rendit au parc du château de Forêt : il en revint tout couvert de sang.

On cite le nom d'un *grimanci* de Marche-lez-Ecaussines, qui était assez farceur. Les habitants de certaines maisons furent réveillés au milieu de la nuit par des bruits divers, comme si l'on *clicotait* « faisait un bruit de clefs », et comme si l'on moulait le café dans la maison. Ces gens répandirent du sable sur le sol pour garder les traces des pas, rien n'y fit. Par certaines pratiques, on envoya le drôle faire ses farces ailleurs.

L'ancien curé de Dampremy avait la réputation d'être sorcier : il ouvrait dit-on la porte de son église en s'aidant tout bonnement d'un chausse-pied.

A Fagnolles, il y avait un homme nommé *Djâque La polka*, qui avait la réputation d'être sorcier. On raconte de lui, entre autres, ce haut fait. Se trouvant un jour au logis, il dit à son compagnon, un cordonnier, Joseph X., qui sortait pour satisfaire un besoin naturel : « Quand vous rentrerez, le diable sera assis sur votre chaise. » On juge de la surprise du cordonnier lorsqu'à son retour il trouva en effet Satan en compagnie du sorcier. On raconte encore que ce même *La polka*, ayant pris dans un cabaret la main d'une jeune fille, malgré la défense de la mère, aussitôt la fille se déshabilla et se mit à danser nue sur une table, au milieu de la pièce. Ce sorcier facétieux, dit ma narratrice, lisait « le Petit Albert », et c'est tout dire.

Le grand-père de Pierre Colard, vieux berger de Marbais-en-Brabant, fit *tourner a leup* « changer en loup » son fils que sa femme était en train d'allaiter. La malheureuse mère en mourut d'épouvante. Son curé lui ordonna, en guise de pénitence, de coucher pendant trois ans sur une échelle ⁽¹⁾. Le malin berger trouva moyen de satisfaire Dieu, sa conscience et lui-même : il

(1) Les lecteurs de *Wallonia* connaissent par d'autres légendes cette singulière punition de sorcier : voy. ci-dessus, t. II (1894), 79, 137 ; III (1895), 26 ; V (1897), 204.

glissa l'échelle entre le sommier et le matelas, et la pénitence fut exécutée ponctuellement.— On raconte aussi que, pendant les guerres de Napoléon, il avait change ses moutons en buissons, de peur que les soldats ne s'en emparassent. — Je tiens ceci de la vieille *Poldine*, femme de Pierre Colard.

A Ecaussines-Lalaing se trouve une ferme qu'on appelle dans le pays *l'cinse dèl Bé*. Un nommé *Paul Alon* demanda un jour au fermier *Albèrt dèl Bé* comment il avait purgé son champ du sené qui l'infestait. « J'y ai envoyé des chenilles, dit-il, qui ont mangé les fleurs de sené ». Puis il demanda à *Paul Alon* : « N'avez-vous pas rencontré auprès du champ un cavalier ? — Si, répondit l'autre. — Comment étaient ses yeux ? — Je ne l'ai pas regardé de si près. — Eh bien, c'est celui qui a envoyé les chenilles, c'est *Gribouye!* » (1).

Il y a à Gilly un ancien houilleur qui est considéré comme un guérisseur universel. Cet homme se dit spirite : il est connu dans toute la région sous le nom de *Sôrci d' Djili*. On le consulte sur toutes choses, notamment pour réussir au jeu. Il donne de bons conseils pour écarter les mauvais esprits : avoir sur soi une pièce grecque de 2 f., rentrer à reculons dans sa maison en avançant le pied gauche le premier, chausser ses bas en commençant par le pied gauche (2), suspendre deux briques croisées dans l'étable. Ce dernier moyen est très employé à Goutroux, à Frasnès-lez-Gosselies.

La mort du père et de plusieurs enfants avait rendu superstitieux les membres de la famille Strimelle, originaire de Strépy. On croyait à l'existence d'un mauvais sort ; chaque soir, spirites et cartomanciennes se réunissaient dans la maison. Il y avait certainement une sorcière qui viendrait, tôt ou tard, se faire prendre. Une après-midi, Hortense Lecomte, de Strépy, qui connaissait la famille Strimelle, de pas age à Marchiennes, alla lui rendre visite. Elle fut bien accueillie. Bientôt on parla de la sorcière qui avait fait mourir les enfants et qui avait jeté un sort sur la famille. On manda une batteuse de cartes qui désigna pour la

(1) Cette histoire m'a été rapportée par mon grand-père, qui la tenait de ce *Paul Alon*.

(2) Cette façon de procéder empêche aussi, suivant la croyance populaire, d'être atteint du mal de dents.

sorcière Hortense Lecomte. Aussitôt, on menaçait la malheureuse et on lui enjoignit de retirer le sort qu'elle avait jeté. Devant ses dénégations, ses bourreaux la forcèrent à danser au milieu d'eux, puis la firent asseoir sur le poêle dont on avait enlevé le couvercle, où elle demeura jusqu'au moment où on entendit griller les chairs. On la retira alors ; on lui ordonna de nouveau de défaire ce qu'elle avait fait ; puis ils la replacèrent sur le poêle : elle perdit connaissance. La croyant morte, les brutes se mirent à boire du genièvre et à danser autour de leur victime. Si bien que le poêle, en se renversant, lui brûla les cheveux et une partie des mains. Puis, ils s'endormirent. La malheureuse femme fut délivrée par un enfant de neuf ans, qui avait assisté terrifié à la scène et qui ouvrit la porte à Hortense Lecomte. Cette affaire, qui s'est passée en 1882, devint une cause célèbre. On en fit des plaintes que l'on chanta sur les places publiques. Ces gens furent sévèrement condamnés par le tribunal de Charleroi, le 29 juin 1882 (1).

« En 1861, Henri Gomez était regardé comme un sorcier. En revenant du travail il s'amusait à faire suivre ses amis par des chiens et des chats ; il tirait les jeunes gens de la conscription, et, selon une de ses menaces, un poulain suivait ou dépassait alternativement Elisabeth Renaux, quand elle allait en commission. Mais il était surtout la providence des individus qui se croyaient atteints de sortilèges. Quand il revenait, sa besogne terminée, sa maison était pleine de clients. Un soir qu'il s'était attardé et qu'il regagnait la Docherie par le chemin de fer de Bayemont, il rencontra Libouton qui retournait à Monceau-sur-Sambre. Gomez voulut le forcer à l'accompagner jusque chez Henri Catrain, mais Libouton n'alla que jusqu'au pont jeté sur le canal. Mal lui en prit, car en retournant il éprouva de nombreuses difficultés pour sauter la barrière située à proximité de la fonderie de M. Dufex. Quand il l'eut franchie, il fut suivi jusqu'à sa demeure par un énorme chat. Gomez joua plusieurs farces au curé de Monceau, M. De Marbais ; et il fut, dit-on, cause de sa mort. Une nuit qu'il se trouvait au fond de la fosse, Gomez appela Elie Frère et, lui ayant donné un mouchoir de poche, il le lui fit lier autour d'un bois d'envoyage en lui recommandant de serrer fortement. Quand il eut fini, Gomez s'écria : « Enfin, voilà mon ennemi étranglé ! » Il confia à Frère qu'il venait de faire mourir

(1) Résumé de MASSET, *ouvr. cité*, t. II, p. 245.

le curé de Monceau. Le lendemain matin, en effet, on apprit que M. de Marbais était mort.

» Gomez fut renvoyé immédiatement du charbonnage de Monceau-Fontaine. On dut le reprendre le lendemain : les travaux se trouvaient encombrés de moules et les ouvriers refusaient tout travail.

» Il avait toujours prédit qu'il succomberait de mort violente. Il fut tué à la fosse du Bordia, à Jumet, le 4 août 1865, à 6 heures du matin, à la suite du bris d'un câble. Des onze hommes que la cage contenait, un seul échappa » (1). [J'ajoute ce détail qui m'a été conté : Gomez avait dit, paraît-il, à une femme, en partant pour le charbonnage, le jour de la catastrophe : *Djè nè r'vééré nin vicant audjôurdu* « Je ne reviendrai pas vivant aujourd'hui ».]

9. — Exploits de sorcières.

Une femme de Monceau avait la réputation d'être sorcière. Un jour, on vint lui demander en prêt un cierge béni pour un mourant. Au lieu de le lui rapporter, on le jeta au feu comme appartenant à une « mauvaise femme ». Elle ne s'en plaignit pas, mais dit que « celui qui méritait d'être puni le serait ». Il paraît que l'emprunteur vit tous les malheurs s'abattre sur sa maison.

Une femme G., de Monceau, qui passe pour être en relations avec le diable, avait remis à une voisine qui allait habiter une maison neuve, un bol rempli d'eau bénite qui devait, selon elle, préserver la maison des mauvais esprits. La voisine, qui connaissait le renom de la femme G., jeta l'eau bénite au feu, sans en rien dire à personne. On remarqua que la femme G. avait eu les mains brûlées ; on prétend même qu'elle dit à certaines personnes : « Elle a encore jeté au feu l'eau bénite que je lui avais donnée... »

A Marche-lez-Ecaussines, les accouchées de l'année avaient coutume de se rendre à l'église, le jour de la Saint-Jean, pour présenter leur bébé au banc de communion. Une mère, se trouvant à l'église en train de faire cette dévotion, vit s'approcher d'elle une voisine réputée sorcière qui vint lever le voile couvrant le front de l'enfant. Dès lors, celui-ci commença à maigrir et il pleura pendant trois mois. Il vint un second enfant dans la même famille.

(1) Pierre MASSET, ouvrage cité, t. II, p. 244.

Dans les mêmes circonstances, la sorcière leva également le voile, et le bébé se mit à maigrir et à pleurer comme l'avait fait son frère. Le curé Dussaussoit vint voir les enfants. Il remarqua sans doute quelque chose d'insolite, car il dit aux parents : « Mettez-vous à genoux et priez. » Il lut dans un livre et mit les *palettes* (bouts de l'étole) sur la tête des bébés, qui s'endormirent. Le soir même, la mère se rendit, accompagnée de sa fille, auprès d'une chapelle qui se trouvait près d'une haie. Pendant sa prière, elle vit s'élever dans le fourré « quelque chose de blanc », de la forme d'une assiette, qui tournait continuellement. Sa compagne n'avait rien vu. Le lendemain, elle y retourna, avec son fils aîné : le même objet réapparut à ses yeux dès qu'elle eut commencé sa prière et disparut à la fin, comme la veille, sans que le fils y eût rien vu. Elle y retourna le troisième jour, accompagnée de son mari, cette fois, et tous les deux virent l'objet. Le mari dit à la femme qu'il allait lancer des pierres vers cette apparition étrange ; sa femme le déconseilla, disant qu'elle ne lui faisait pas peur. On alla consulter « quelqu'un qui avait étudié pour être prêtre ». Celui-ci leur dit qu'ils auraient dû toucher cet objet, qui était une récompense. Quelques jours plus tard, la femme qui avait jeté le sort vint à la maison de ces gens : on lui ferma la porte au nez. — Ces faits datent d'environ quarante-cinq ans : ils m'ont été contés par le mari, qui est fermement convaincu d'avoir vu l'objet blanc.

Une personne de Monceau, l'*sorcière Finet*, était un jour allée acheter ses provisions. Elle paye en pièces d'argent, que le négociant glisse dans son tiroir. Peu après, il veut reprendre cet argent et ne trouve plus que des feuilles de noisetiers.

Une vieille femme de Monceau, qui avait la réputation d'être sorcière, avait demandé à un enfant de chœur de venir la prendre, le matin, pour aller à la messe. L'enfant, effrayé, manqua à sa promesse. Dans la journée, la vieille le vit et lui adressa des menaces. Pendant la nuit, l'enfant aperçut la sorcière qui le poursuivait avec son bâton levé. Le lendemain, la mère du « choral » alla trouver la sorcière pour se plaindre. La vieille lui répondit que chaque fois que l'enfant lui désobéirait, elle saurait le r-avoir.

La femme G., de Monceau, qui passe pour sorcière, avait vendu un mouton à une voisine. Celle-ci vit que depuis lors, « tout allait mal chez elle ». Elle alla trouver un « spirite » qui lui ordonna de